

IAT de la filière ASM : Les actions se poursuivent et... se poursuivront.

IAT de la filière ASM : Les actions se poursuivent et... se poursuivront.

Le ministère de la culture a renvoyé toute discussion sur les revendications des agents de la filière accueil, surveillance et magasinage au 14 mars. Il recevra alors les organisations syndicales dans le cadre d'une réunion préparatoire à l'observatoire des rémunérations au MCC, prévue le 4 avril, après avoir été reportée à plusieurs reprises.

Bien décidé à maintenir la pression d'ici le 14 mars, les «gardiens de musée en colère » ont bloqué, jeudi 22 février, les caisses du musée d'Orsay, permettant ainsi l'accès gratuit pour les visiteurs.

Pour seule réponse, le ministère a qualifié cette action «d'illégale» et a agité des menaces de sanction, voire de poursuites judiciaires. De plus, il a donné instruction aux établissements concernés de «dissuader» chaque agent de participer aux assemblées générales sous peine d'une retenue sur salaire. Pour sa part, la direction du Louvre a décidé de ne pas étaler les retenues de salaire pour les grévistes et de «sévir» dès la paye de février.

Il s'expose ainsi à une radicalisation de la lutte et, jusqu'au 14 mars, assemblées générales et actions ponctuelles se poursuivront afin de peser sur la demande de revalorisation de l'IAT à 150 euros minimum.

Nous remercions tous ceux qui ont décidé de soutenir financièrement les grévistes dans leur lutte (la « caisse de

grève » totalise actuellement 7000 euros). La solidarité doit encore se poursuivre. Envoyer vos chèques 12 rue de Louvois 75001 Paris à Sud Culture Solidaires, la CFDT Culture ou au SNAC-F0 avec, au dos, la mention «les gardiens de musée en colère».